Jupes ou Culottes?

Il y a du bruit en Angleterre dans le monde des "dames bicyclistes". On prononce le gros mot de persécution, on réclame des juges, et la *Ligue du costume rationnel* est sommée de prendre en main la cause de la "victime". Voici les faits :

Un ménage des plus réguliers était parti de Londres en tandem, écrit M. Arède Barine. Ils voulurent passer la nuit dans la petite ville de Dorking, qui ne possède que deux auberges. Le *Lion rouge* les refusa, plutôt poliment, mais sans cacher que c'était à cause des culottes de Madame. Le *Cheval blanc* n'y mit point de formes et leur ferma la porte au nez : "Nous ne recevons pas de dames en costume." —Le couple était mouillé et transi; un boutiquier les recueillit par charité.

Les bicyclistes ont l'esprit de corps. Ils se soutiennent avec énergie. M. Bonvalot nous disait l'autre jour à la Sorbonne qu'il n'existe pas en France d'administration capable de résister au Touring-Club, quand le Touring-Club veut une chose. Le *Cheval blanc* aurait dû trembler. Au lieu de s'humilier, il fut agressif et écrivit au *Daily Mail:* "J'ai donné des ordres pour qu'on ne reçoive pas dans mon café des femmes avec ce costume dégoûtant qu'on appelle "rationnel". Si ça contrarie quelqu'un, je serai enchanté qu'on me poursuive et que la question soit portée devant les "Tribunaux."

On est Anglo-Saxon ou on ne l'est pas. L'hôte du *Cheval blanc* prétend être maître dans sa maison, et, comme il n'est pas obligé de compter avec son député, ni avec son Conseil municipal, il n'est pas facile de le "faire marcher". Etant donnée la loi anglaise, il n'y a qu'un moyen d'avoir prise sur lui : c'est de l'accuser d'avoir failli à ses obligations d'aubergiste "en refusant la nourriture et le logement à une dame cycliste, sous prétexte qu'elle portait un costume habillant chaque membre séparément; autrement dit des culottes, mais le mot n'est pas reçu dans la bonne société anglaise. Les mots qui servent à désigner le contenu de ce contenant mal séant étant moins reçus encore, il va falloir faire assaut d'euphémismes pour plaider une affaire où il n'est question que d'objets dont il ne peut pas être question.

S'il était admis par la Cour que l'hôte du *Cheval blanc* a manqué au devoir professionnel, elle l'obligerait à fermer boutique, et le costume rationnel serait vengé. Cet homme austère refuse de s'inquiéter. Il demandera que la plaignante comparaisse devant la Cour avec le costume qu'elle portait en se présentant chez lui.

—Si on en arrive là, confiait-il à un reporter, je suis bien tranquille. Ma *licence* m'oblige à recevoir les voyageurs, excepté quand il y a à redire. Il y avait beaucoup à redire à cette dame, c'est sûr.

L'histoire s'était à peine ébruitée que les journaux recevaient des lettres sur l'affaire de Dorking. Il va de soi que l'aubergiste du *Cheval blanc* a la majorité des Anglaises contre lui, pour l'amour du principe. Elles sont Anglo-Saxonnes, s'il est Anglo Saxon, et non moins chatouilleuses sur le chapitre de l'indépendance. Elles prétendent s'habiller comme il leur plaît, et refusent le droit de censure aux hôteliers. De quoi se mêle ce manant ! Qu'on le *boycotte* à l'instant, lui et tous ses parents, s'il en a.

Celles qui s'abaissent à discuter disent à peu près ceci :

—Le "costume rationnel" n'est pas une spécialité de bicyclistes. Il est le costume de l'avenir. Sa formule définitive est cherchée depuis plusieurs années, aux Etats-Unis et dans la Grande-Bretagne, par des sociétés de femmes intelligentes et instruites, ayant le souci de l'hygiène et des besoins nouveaux engendrés par des activités nouvelles. Les jupes longues ramassent les microbes. Elles constituent un embarras, et parfois un danger pour les femmes qui prennent des métiers d'hommes pour n'en donner qu'un exemple, elles mettent en péril la vie d'*une* architecte à chaque échelon des échelles. Le costume des "dames bicyclistes" représente une des solutions du problème, et non la moins bonne. Elle serait mauvaise, que cela, encore une fois, ne regarde pas les hôteliers ; cela regarde les diverses *Ligues* qui travaillaient, des deux côtés de l'Océan, à substituer un vêtement pratique à nos toilettes de bêtes de luxe.

Les Anglais ont profité de l'occasion pour dire leur mot sur le costume rationnel. On ne leur demandait rien, mais il est extrêmement difficile de faire perdre à ce sexe autoritaire l'habitude de s'occuper de l'autre. Il faut convenir que, dans la circonstance, les hommes n'ont pas brillé par la largeur d'esprit ni par le sérieux. Sauf quelques exceptions, ils ont adressé leurs félicitations à l'aubergiste, ou bien ils n'ont vu dans l'histoire qu'un sujet d'amusement et une occasion de plaisanterie.

"Enfin, écrit un grincheux, nous savons où nous pourrons mener nos sœurs sans rencontrer ce *sexe intermédiaire* dont la vue donne mal au cœur. Hourra pour le *Cheval blanc !*"

"Je n'ai pas grande sympathie, dit un autre correspondant, pour le mouvement en faveur du costume rationnel, mais je suis obligé d'avouer que la lettre de notre ami l'hôte m'a royalement amusé." La suite de la lettre ne vaut pas d'être citée. Elle est peut-être d'un homme d'esprit, elle n'est assurément pas d'un penseur.

Voici qui n'est pas plus sérieux : "La lettre de l'aubergiste au franc parler m'a tellement amusé que je voudrais lui demander s'il sait qu'au troisième siècle les Pères de l'Eglise s'opposaient énergiquement à ce que *les hommes* raccourcissent leurs "robes" et considéraient comme très efféminé à eux d'adopter "le vêtement bifurqué importé de la Perse."

Le vêtement auquel il est fait allusion ici est encore porté de nos jours par les femmes de l'Orient, sous le nom de pantalon à la turque. Bifurquer sa jupe, c'est en faire des culottes. Les Pères de l'Eglise usaient aussi d'euphémisme.

La justice anglaise sera-t-elle pour la bifurcation ? Tout est là. J'espère qu'elle consultera des physiologistes, ou tout au moins des éleveurs, avant de rendre son arrêt, car il serait temps d'introduire les méthodes scientifiques dans la formation de la "femme nouvelle". La Ligue du costume rationnel va à l'aveuglette. Elle ne s'occupe que du résultat immédiat, sans s'inquiéter de l'avenir de la race, au risque de créer réellement le "sexe intermédiaire" qui fait "mal au cœur" au grincheux de tout à l'heure.

Je m'explique. Personnellement, je n'ai aucune objection au costume des "dames bicyclistes" Il ne me choque pas, et je le trouve joli quand la femme est bien faite. Mais je soutiens qu'il n'est pas du tout indifférent, pour le type féminin des siècles futurs, que nos filles se rapprochent de l'homme par le vêtement et le genre de vie. L'expérience s'est chargée de démontrer en un tour de main que ce type possède une plasticité remarquable, qui peut être pour son bien ou pour son mal ; cela dépend de la main qui le repétrit, et de l'idée qui guide cette main.

Une excellente observatrice, d'autant d'acuité que de bon sens, a remarqué qu'il était souvent difficile, dans les collèges mixtes des Etats Unis, de distinguer les filles des garçons, lorsqu'on ne voyait que les bustes. Ce n'est pas que les garçons se soient féminisés; c'est que les filles se sont tant soit peu virilisées. Elles font les mêmes études que leurs frères, jouent aux mêmes jeux, se préparent aux mêmes carrières. Il en résulte une adaptation de tout leur être à ces nouvelles conditions d'existence. Ni leur visage ni la silhouette de leur personne ne sont plus tout à fait ce qu'on aurait attendu. Ces jeunes filles sont encore charmantes ; elles doivent cependant servir d'avertissement.

J'ai eu de mon côté l'occasion de faire la même remarque à Londres, non plus sur des collégiennes, mais sur un auditoire de femmes de tout âge, que leurs idées et les circonstances avaient conduites à des existences très courageuses et très honorables mais très masulines. Coiffées en hommes, vêtues presque en hommes, ayant des teints et des physionomies d'hommes, des poitrines plates et pas de hanches, il était impossible de les distinguer des auditeurs mâles, quand ceux-ci n'avaient point de barbe, selon la mode anglaise du jour.

Ces expériences ne sont peut-être pas pour effrayer la Ligue du costume rationnel. La morale y trouve certainement son compte ; les femmes auxquelles je songe peuvent aller partout et faire n'importe quoi : honni soit qui mal y pense ! Mais les autres ? celles qui ont l'intention de rester de leur sexe ? Il ne faudrait pourtant pas les exposer à le perdre sans le vouloir, à n'être plus femmes, pas encore hommes rien du tout, au point de vue de la race.

Demandez aux professeurs d'anthropologie ce qu'ils en pensent. Insistez pour qu'ils en pensent quelque chose. Obtenez d'eux de délaisser un instant l'homme préhistorique, qui peut attendre, pour fixer leur attention sur la matière vivante qui les entoure et qu'on laisse façonner par le hasard, sous prétexte qu'il y a une sorte de sacrilège à manipuler la race humaine comme on manipule une race de chevaux. Et si c'est pourtant la même chose ? S'il suffit d'une imprudence, d'une bonne intention mal entendue, pour détériorer ceux, ou celles qui se trouveront sur le chemin, ne vaudrait-il pas mieux prévenir ?

Ce sont des sujets très graves, qui demandent à être traités gravement. Je crois qu'au point où nous en sommes, les plus honnêtes gens verraient sans offense que l'on discutât physiologiquement les possibilités de transformation de la femme, au point de vue physique. En toutes choses, il faut savoir où l'on va. L'aubergiste du *Cheval blanc* aurait bien mérité de nos filles, et encore plus de nos fils, s'il nous valait enfin l'intervention des hommes de science dans la question symbolique du vêtement bifurqué. Il pourra perdre son procès ; il n'aura pas perdu son temps.

Mondanités.

Etant donné que le nombre des mariages est généralement beaucoup plus grand en temps de paix qu'en temps de guerre, et que plus les chances de la guerre augmentent plus les mariages diminuent, il est curieux de remarquer le nombre prodigieux d'unions qui ont été bénies depuis Pâques.

La semaine dernière seule, on a vu plusieurs et s'il faut en croire les on-dit, il s'en prépare beaucoup d'autres pour la saison prochaine.

La fête nationale que l'on va célébrer dignement mettra demain toute la population en liesse. Elle servira de prétexte non seulement à des démonstrations qui trouveront leur écho dans tous les cœurs, mais aussi à des excursions qui reposeront du travail acharné auquel il faut se livrer toute l'année. Réjouissons-nous en.

Le Dr Beverly Warner et sa famille sont partis hier matin pour la Caroline du Nord.

M. et Mme Albert Sanchez et leurs enfants, arrivés la semaine dernière de Happy Woods, près Hammond, sont les hôtes de Mme Eusèbe Bonny.

On a célébré, dans la plus stricte intimité, le 1er juin, à 5 heures, à l'église Episcopale, le mariage de Mme Lindley Murray Ferris, née Lalande, avec M. Léo H. Le Fèvre, de Minnesota, dont la résidence est fixée à Washington, D. C. Le Rév. R. West officiait.

Les demoiselles Eastwick se sont embarquées hier pour l'Europe.

La famille du juge Monroe va passer l'été dans la Caroline du Nord.

M. A. Ducros est parti mercredi pour Baton-Rouge où il va passer l'été avec sa famille.

Mme Jenale Nixon a quitté la ville, se rendant dans l'Oregon où l'attendent M. et Mme Richard Nixon.

M. Frank T. Howard est arrivé hier de New York.

Mme Joseph A. Hincks et les demoiselles Hincks sont incessamment attendues de la Baie St-Louis.

M. et Mme Fred Allen et Mlle Camille Allen partent lundi pour Camp Grounds.

Le Dr et Mme A. Roquet vont habiter une jolie résidence située sur l'avenue des Remparts près Hôpital.

Mlles Louise et Florence Burguières sont parties vendredi pour Sycamore, dans la paroisse St Jacques, où elles passeront l'été.

Mlle Coralie Harris est de retour de Donaldsonville, Lne.

Mme J. W. Castles et sa famille, s'ét journeront cet été à Coburg, Canada.

M. et Mme Elmore Dufour, accompagnés de Mlle Helen McLeary sont arrivés il y a peu de jours de Mobile, Ala., où leurs séjour a duré environ dix jours.

M. William Beer part aujourd'hui pour New York.

M. et Mme C. W. Nicholas et leur fils Robert vont bientôt partir pour Russellville, Tenn., où ils passeront l'été.

Mme I. L. Lyons et Mlle Lyons sont actuellement à New York.

Un des jolis mariages de la semaine a été celui de Mlle Alice Broussard et de M. Denis Burguières qui a eu lieu en l'église des Jésuites mercredi à 4 heures. Devant l'autel étincelant de lumières, le Rév Père Curioz a béni l'union des deux jeunes après leur avoir adressé une touchante allocution. La mariée accompagnée par son beau frère, M. J. M. Burguières était charmante dans une toilette en peau de soie vert mousse, garnie de soie bleu turquoise. Le chapeau et les gants qui complétaient cet élégant costume étaient de même couleur.

Durant la cérémonie religieuse l'orgue a fait entendre les accords les plus harmonieux, et les mariés ont quitté l'église au son de la marche de Mendelsohn. M. et Mme D. Burguières partent pour l'Europe, où ils vont voyager pendant trois mois. Ils s'installeront à leur retour à Cypremont, leur belle plantation de la paroisse St Jacques.

M. et Mme Robley Stearns sont arrivés samedi de la Baie St. Louis.

Mlle Léah Bouligny, venant du nord, vient d'arriver en notre ville où elle passera quelque temps avec sa mère, Mme Dominique Bouligny.

Mlle Bouligny qui est à la tête d'un grand pensionnat dans les environs de Washington, D. C., est une des Créoles dont à bon droit nous nous enorgueillissons, et son arrivée à la Nouvelle-Orléans cause le plus grand plaisir à tous les amis qu'elle y compte.

M. T. S. Wilkinson est parti pour New York.

M. et Mme Geo Staigg qui étaient attendus hier matin, de Biloxi, où ils ont passé près d'un mois, partiront dans les premiers jours de la semaine pour Dallas, Tex.

M. Frank Hayne et sa famille sont partis pour le Nord.

M. et Mme Carlo Magenta et leur famille partent pour la Caroline du Nord où ils vont passer l'été.

Mme Boyd Goodrich et ses enfants vont séjourner durant plusieurs mois à Russellville, Tenn.

M. George E. Pitcher est à New York.

Mme Vve Langlès et sa fille, Mlle Angèle Langlès, sont partis pour Paris, France, via New York, et ne rentreront pas à la Nlle-Orléans avant l'automne.

Mme H. Patout et Mlle Ida Patout, de la Nouvelle Ibérie, ont passé plusieurs jours à la Nouvelle Orléans, à l'occasion du mariage Broussard-Burguières.

Mlle Alice Forstall partira dans la première quinzaine de juillet pour la paroisse St-Jacques, où elle sera l'hôte de Mme J. B. DuBourg.

Mlle Henrietta Cummings est à la veille de son départ pour Denver. Col., où elle passera la saison.

M. et Mme Peter Labouisse et Edith Labouisse sont partis mercredi soir pour New York.

M. John Eno, de New York, qui vient de faire un court séjour en notre ville est reparti ces jours derniers pour le Nord.

M. Henry Tête et M. Philippe Le Gardeur sont incessamment attendus du Detention Camp, où ils ont été retenus à leur retour de la Passe Christian.

Mme A. B. Henriquez et Mlle Henriquez sont parties jeudi pour la Virginie.

Mlle Mary Chaplain, qui a passé l'hiver avec Mme Paul Robelot, est partie, il y a peu de jours, pour Natchez, Miss.

Mme Léo Blanchard et ses enfants, et Mlle Jeanne Ferrier vont passer quelque temps dans les montagnes de la Caroline.

Mlle Kate McCall et Mlle Bessie Borland sont parties jeudi pour Mount Airey, Ga, où elles resteront tout l'été.

Mme Tom Kennedy et Mlle Kate McNeil parties lundi pour Biloxi, Miss., sont les hôtes de Mme Aristide Hopkins.

Mlle Ada Rawley est allée passer la journée à Covington, Lne.

Le retour de M. Tom Wiltz, qui se dirigeait vers Klondyke, est annoncé

M. et Mme L. J. Burguières et Mlle Cécile Patout, arrivés mardi de la paroisse Ste Marie, pour assister au mariage Broussard-Burguières, ont regagné leur demeure jeudi.

M. et Mme Wm Mehle et Mlle Edna Ratcliffe partent jeudi pour la Virginie où ils séjourneront tout l'été.

M. Sam Nott, qui vient d'arriver du collège de Georgetown où il poursuit de brillantes études, passera plusieurs mois avec ses parents, M. et Mme G. W. Nott.

M. I. H. Stauffer et Mme Henry Preston, sa fille, sont actuellement à New York.

Mme Victor Meyer et sa famille sont parties hier pour la Virginie où elles passeront l'été.

Mercredi soir à 8 heures en présence d'une assemblée distinguée on célébrait chez M. et Mme Lucien DeBuys le mariage de leur fille Mlle Clémence DeBuys avec le docteur O'Kelly, d'Ashwood, Lne.

La cérémonie a eu lieu dans le vaste salon décoré pour la circonstance de palmes, superbes, de fougères et de rubans blancs qui entouraient la cloche en fleurs sous laquelle la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par le Père, vicaire de l'église St Patrick. Au son d'une délicieuse musique la mariée au bras de son père a fait son entrée au salon, précédée de deux charmantes fillettes habillées en blanc, Lucille Baker et Olga DeBuys, des demoiselles d'honneur : Mlles Lola et Marguerite DeBuys et Evelyn Forno, puis des garçons d'honneur; MM. Irvy Kittredge, W. Orthwein, Dr John Elliot. Le marié l'y attendait avec son best man, M. John O'Kelly.

Les demoiselles d'honneur portaient de ravissantes toilettes en organdi blanc, décolletées et à manches courtes, avec ceinture et tour de cou en ruban rose. Les bouquets qu'elles tenaient à la main étaient composés d'œillets roses. La mariée qui était mise très élégamment portait avec une grâce parfaite sa blanche toilette d'organdi, décolletée et à manches courtes garnie de fleurs d'oranger, fleurs que l'on retrouvait dans les cheveux et qui servaient à retenir le voile de tulle qui enveloppait la charmante jeune femme. Un délicieux bouquet de muguet et de fougères noués d'un large ruban blanc complétait le costume. A l'issue de la cérémonie religieuse une brillante réception a eu lieu.

Le Dr et Mme O'Kelly, qui sont partis jeudi pour un voyage de quelques jours, vont établir leur résidence à Ashwood, Lne.

M. Auguste Tête et sa famille sont partis pour la Passe Christian, où ils vont passer l'été.

M. et Mme Henry Beer se sont embarqués hier de New York pour l'Europe.

Mlle Mary Pitcher et M. J. T. Buddecke sont allées passer la journée chez des parents, à Covington, Lne.

M. et Mme Guy Lyman sont de retour du Camp Robert.

Mme J. B. Dubourg, qui était en visite chez Mme A. Schreiber, de l'avenue Esplanade, est repartie jeudi pour la paroisse St Jacques, où se trouve sa résidence.

Mercredi soir a été célébré à l'église Catholique à Opelousas, Lne., le mariage de M. Fernand Voorhies avec Mlle Marie Lastrappes.

M. J. M. Burgières qui était allé assister aux exercices de fin d'année du couvent d'Emmitsburg, Maryland en est revenu jeudi. Mlle Mary Burgières, sa fille y a gradué avec tous les honneurs.

C'est avec un sentiment de vif regret que les nombreux amis de M. Allard Dhenr l'eut vu quitter la Nouvelle-Orléans, qui était en quelque sorte son home d'adoption pour aller s'établir à Shelbyville, Indiana. M. Dheur ne s'y rendra pas directement dans cette ville, étant allé d'abord faire un séjour à Houston Texas, où ses intérêts l'appelaient.

Mrs F. C. Schwing, venue de la Nouvelle Ibérie, pour assister le mariage de M. Burguières y est retournée jeudi.

M. Fortuné Jaubert et ses nièces, Mlles Maggie, Emilie et Noemi Tessier ainsi que Mlle Blanche Jaubert sont partis la semaine dernière pour New York et ses environs.

Mme L. Lehman et ses enfants sont partis hier pour le nord.

Mme Marie Pilsbury Cook, d'Amite, est en visite chez les demoiselles Casenavette de la rue Hôpital.

C'est au milieu d'une assistance d'élite, qu'hier à cinq heures et demie on célébrait en grande pompe en la Cathédrale St-Louis, le mariage de Mme Marguerite Wogan Rogers avec M. L. N. Brunswig, un des hommes les plus répandus de notre ville.

L'orgue, tenu par Mlle Escobal, emplissait de ses accords mélodieux la vaste basilique, parée comme en ses jours de fête de plantes rares, et charmait les parents et amis qui attendaient dans un pieux recueillement la venue de la mariée, jeune femme remarquablement distinguée, qui ne compte que des sympathies.

Accompagnée par son père M. Charles Wogan, la mariée que précédaient MM. John Wogan, Albert Toledano et Jules Wogan marchant de front, a traversé la nef pour se rendre à l'autel où le marié avec son best man M. Parker, l'attendait.

Au pied de l'autel éblouissant de lumières les mariés ont reçu la bénédiction nuptiale de sa Grandeur l'archevêque Chapelle qui leur avait précédemment adressé une brillante allocution, et officiait assisté des RR. Mignot, Henriennet, de St Augustin, Cazal et Scotti.

Pendant la signature du régistre, M. Soom a, d'une voix superbe, chanté le Veni Creator, de Stradella. La mariée portait avec une grâce toute séduisante une admirable toilette en soie mauve recouverte de mousseline de soie rayée garnie de dentelles, et complétée par une ceinture blanche qui retombait dans les plis de la jupe.

Son visage aux traits fins et doux était encadré dans un large chapeau de paille blanche, orné de plumes d'autruches. Elle tenait à la main un livre de prières dont l'archevêque s'est servi pour les cérémonies du mariage.

Au retour de l'église une réception intime a eu lieu chez M. et Mme Charles Wogan, rue Prieur. M. et Mme Brunswig sont partis hier soir pour l'Europe, via New York.

Remarqué à l'église : M. et Mme John Wogan, M. et Mme George Bernard, M. et Mme Albert Toledano, Mme Mollie Moore Davis, Mme Edouard May, M. et Mme L. Henriennet, Mme A. Darcantel, Mlle C. Darcantel, M. et Mme Peter Pecoul, Mme H. Farjas, Mlle Lafargue, M. et Mme Albert Baldwin, jr, Mlles Alice Forstall, L. et V. Dupré, A. Grima, A. LeGardeur, Mme Alfred Hero, M. et Mme E. White, Mlle Julia Wogan, Mme L. Fortier, Mlle M. Augustin, MM. L. Lafargue, L. Combe, A. Breton, Charles Soniat, M. et Mme H. Ledoux, M. M. Lafargue.

Mardi le 28 juin on célébrait en l'église Assomption, à Franklin, paroisse Ste Marie, le mariage de Mlle Mathilde Augustin avec M. Paul Ferriot, tous deux de la Nlle Orléans. La mariée, une fort belle et jolie femme portait une élégante toilette en mousseline de soie, garnie de rubans de satin. Une boucle en or et émaille, précieux héritage de famille qui lui a été offert par sa tante, Mlle Constance Fortier, retenait sa ceinture. Le voile en tulle illusion qui retombait en plis gracieux était retenu sur les cheveux par une guirlande de fleurs d'oranger.

Elle tenait à la main un bouquet des mêmes fleurs liées par des lots de ruban de satin. Au bras de son frère, M. Edmond J. Augustin, elle a traversé le nef se rendant à l'autel où le Rév Père Trainor, un ami de la famille, a donné la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. La mariée donnait le bras à sa mère, Mme C. P. Stone.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une brillante réception qui a réuni chez M. E. J. Augustin les parents et quelques amis intimes, a pris fin par un souper élégant auquel de nombreux toasts ont été portés à la santé et au bonheur des mariés par MM. Placide Sigur, le juge Emile Perret, Jas. M. Augustin et autres. Parmi les tants :

Mlles Emma Breaux, Mathilde Perret, Alice Augustin, Léontine Fortier, Adonia Labouve, Lucia Labouve, Marie Pécot, Emma Pecot, Noélie Sigur, Marie Pecot, Adèle Breaux, Alice et Mina Sigur, Stella Perret, Mme C. P. Stone, M. et Mme Henry Augustin et master Lloyd W Price Augustin, M. et Mme Placide Sigur, M. et Mme Alex Sterling, M. et Mme Edouard Perret, Mme Josephine Breaux, M. et Mme Theodore Sigur, M. et Mme Edmond J. Augustin, Mme Juanita Augustin, Master Edmond Augustin, MM. Raphael Labouve, Gaston Sigur, Fred Breaux, Robert Sigur, Gus Breaux, Juge Emile Perret, Louis W. Sterling.

M. et Mme Ferriot demeureront à Franklin. M. Ferriot, qui est d'excellente famille, est ingénieur en chef de la raffinerie Caffery. Mme Ferriot est la fille de feu le juge James D Augustin. Sa mère était née Mlle Mancala Fortier. Elle appartient aux familles les plus anciennes et les plus honorables de la Louisiane.

Les nombreux et beaux cadeaux reçus par les nouveaux mariés font voir en quelle estime ils sont tenus.

BLANCHE.

Liste partielle des officiers blessés à la bataille de Santiago.

Presse Associée.

Quartier-général de Shafter, 1er juillet, par voie de Kingston, Jamaïque, 2 juillet—Les pertes s'élèveront probablement à cinq cents hommes. La proportion est grande parmi les officiers.

Liste partielle des officiers mis hors de combat :

Capitaine O'Neill, des «Rough Riders», tué; capitaine W. P. Morrison, 16e d'infanterie, lieutenant-colonel Lobykoff du 22e, lieutenant Scott du 13e, blessés; lieutenant-colonel Patterson du 22e, blessé à l'aine; lieutenant Orde du 8e et capitaine Taylor du 8e blessés à la poitrine; lieutenant-colonel E. H. Wiscombe du 24e et capitaine J. E. Brett du 24e, blessés au bras; capitaine A. C. Ducat du 24e, blessé dans la région du cœur; capitaine Charles Dodge du 24e

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

26 1/4 Heures à Chicago
22 1/2 Heures à Louisville
22 1/4 Heures à St-Louis.

AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois de mai 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel et Hart, avocats Greffier.
24 juin—24 28—3 juil

SCHWARTZ Foundry Co., Lt'd.

(Autrefois la Fonderie de Leeds).

—MANUFACTURIER DE—

MACHINES POUR SUCRE
De tous genres.

Travaux de réparations de machines de Plantations et de Bateaux à vapeur, notre spécialité ; nous fournirons des estimations pour toutes sortes de Travaux en fer ou de Machines.

Notre département de fournitures, qui fait partie de notre Fonderie se compose de

Tuyaux, Valves, Ajustement, Emballages, Tuyau élastique, Fer fromé,

et une ligne complète de Fournitures pour sucreries d'habitation.

Nous faisons une spécialité de couper les tuyaux, selon l'esquisse. Ecrivez-nous au sujet de nos prix.

Nous avons un grand lot de Bouilloires, Machines et Pompes de seconde main à vendre à bon marché.

SCHWARTZ FOUNDRY CO., Lt'd.
Coin avenue Howard et de la rue Constance.
3 juil—3m—Mar Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau et de Mappes de Valeur et Rares, Plans, Documents, etc., et un Grand Coffre-Fort en fer.

Annie Williams vs New Orleans Abstract Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, le procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 14 juillet 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la Bâtisse du Temple Maçonnique encoignure des rues St Charles et Perdido, dans le bureau ou chambre No 8 sur le deuxième étage de la dite bâtisse.

Un lot assorti de meubles de bureau, mappes, régistres et plan de la ville de Jefferson, index des extraits du bureau de transferts, memorandum et livres blancs, titres etc., d'après inventaire enregistré. Egalement un grand coffre fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante.
2 juil—2 3 6 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Cinquième District.

Dodt & Freire vs Felix Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,410—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St Charles dans le premier district de cette ville les JEUDI 4 août 1898 à midi des propriétés ci après décrites, à savoir :

Onze lots de terre dans l'ilet 190 borné par les rues Vallette, Chestnut ou Belleville Decatur ou Diane et de Armas, quatre lots mesurant cent vingt neuf pieds sur la rue Belleville sur cent vingt pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Belleville et de Armas, deux lots touchant à la mesure ci-dessus, 64 pieds sur la rue Belleville sur une profondeur de cent trente huit pieds quatre lots touchant aux derniers décrits mesurant cent vingt-neuf pieds sur la rue Belleville sur cent vingt pieds de profondeur et enfin un autre touchant aux ci dessus et mesurant trente cinq pieds de face à la rue de Armas sur cent vingt neuf pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Chretien et Suthon, avocats pour les plaignants
2 juil—J 3 8 15 22 29—août—4

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

JUIN 1898.

Liste de publication.

Baudé Antoine	Oger Pierre
Bourgeois Alex	Parent Chas
Doazan, Jean Philibert	Perreaud, François
Escat Léon	Philippe, Ernest Victor
Minard et Guiraud (familles)	Principvalle (succession)
Mole, Antoine	Raymond, Jules
Moynié, Léopold	Serrot Jean

LETTRE.

Canada, Antonio	Sta Mancala Santiaga
Batauville, Hippolyte	de Traversa
Noviaso	de Westym, Léopold

Signé : A. LAURENT COCHELET,
Consul Général chargé du Consulat

Tous déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer ainsi que les marins déserteurs des bâtiments de commerce sont admis au bénéfice de la loi d'Amnistie du 27 avril 1898.

Pour profiter de cette loi ils auront à se présenter le plus tôt possible au Consulat de France, 343 North Rampart Street, pour y faire leur soumission.

MAGASIN DU BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1 an

PURE D'ASTHME
Oppression, Difficulté de Respirer, Toux, Rhume, Catarrhe, Grippe, Coqueluche, Asthme, Bronchite, Etc.
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & Co., 42-44, Camp

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attrayante dans le Sixième District.

Les bâtisses portant le No municipal 4525 rue Prytanée, entre les rues Jena et Cadiz.

Mme Elmina Bienvenu, veuve de Gustave Marigny, vs Mme Matilda Fentre-s, femme de Girault Farrar, et Girault Farrar, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,765—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée Cadiz Jena et Pitt, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur deux cents pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant de la rue Prytanée à la rue Pitt; ledit morceau de terre est à une distance de quatre-vingt dix pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Cadiz et des rues Pitt et Cadiz et est composé des lots Nos 6, 7, 14 et 15 sur un plan de l'ilet No 58, par A. Toledano, en date du 17 juin 1858.

2° Une certaine portion ou morceau de terre, située dans le même district et ilet que la susdite propriété, mesurant trente pieds de face à la rue Prytania trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de deux cents pieds traversant de la rue Prytanée à la rue Pitt, ladite portion de terre est à une distance de cent cinquante pieds sur la ligne la plus près de la rue Cadiz.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Grima et Queyrouse, avocats du plaignant.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Formant le coin des rues Marigny et Remparts, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Mandeville et St Claude.

Mme Mary Gehlbach vs Succession de Pierre Canteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,797. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI 21 juillet 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans la troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Marigny Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants) et le lot formant l'encoignure des rues Remparts, (anciennement Amour) et Marigny et lequel lot mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Marigny par soixante pieds de profondeur et de face sur la rue des Remparts (anciennement Amour).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo Peters avocat pour le plaignant.
18 juin—18 19 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de valeur du Premier District.

Connue comme le No 431 rue Johnson entre les rues Commune et Gravier.

Thomas L. Bayne, tuteur, vs F. P. Stone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.